FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Pertex® Histolab

La fiche de données de sécurité est conforme à Règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l\'enregistrement, l\'évaluation et l\'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Date de délivrance	06.12.2005
Date de révision	05.11.2015

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit	Pertex® Histolab
N° article	00801, 00811, 00814, 00822, 00825, 00840

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages identifiés comme pertinents	PC21 Produits chimiques de laboratoire
Mises en garde relatives à l'utilisation	Aucune contre-indication n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur

Nom de société	Histolab Products AB
Adresse administrative	Södra Långebergsgatan 36
Adresse postale	Södra Långebergsgatan 36
Code postal	421 32
Ville	Västra Frölunda
Pays	Suède
Tél.	0046 31 7093030
Fax	0046 31 7093040
E-mail	mail@histolab.se
Site Internet	http://www.histolab.se
Entreprise n°	556098-6811
Nom de l'interlocuteur	Malin Häger

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence	Les heures de bureau::+46 31-7093030

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP Classification	Flam. Liq. 3;H226; Acute tox. 4;H312; Skin Irrit. 2;H315; Acute tox. 4;H332; STOT RE2;H373;

2.2. Éléments d'étiquetage

DOMINIQUE DUTSCHER SAS

Pictogrammes de danger (CLP)



Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H312 Nocif par contact cutané. H315 Provoque une irritation cutanée. H332 Nocif par inhalation. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (hörselorgan) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Conseils de prudence	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P370+P378 En cas d'incendie: utiliser koldioxid, pulver eller skum pour l'extinction.

2.3. Autres dangers

Impact sur la santé	Les solvants organiques peuvent être absorbés dans le corps par inhalation et par ingestion et causer des lésions permanentes du système nerveux, y compris du cerveau.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Nom du composant	Identification	Classification	Concentration
Xylène	N° CAS: 1330-20-7 N° CE: 215-535-7 N° index: 601-022-00-9 Synonymes: Xylènes, isomères mixtes, purs	Flam. Liq. 3; H226 Acute tox. 4; H332 Acute tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Note : C, *	30 - 65 %
Ethylbenzène	N° CAS: 100-41-4 N° CE: 202-849-4 N° index: 601-023-00-4 Synonymes: Ethylbenzène	Flam. Liq. 2;H225 Acute Tox. 4;H332 STOT RE2; H373 Asp. tox 1; H304	0 - 20 %

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Aller à l'air frais et se reposer. En cas de problèmes respiratoires : pratiquer la respiration artificielle et/ou donner de l'oxygène. Consulter un médecin si les troubles persistent.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau pendant plusieurs minutes avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.
Contact avec les yeux	Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Använd tempererat vatten. Transporter à l'hôpital ou chez un spécialiste des yeux.
Ingestion	Boire beaucoup d'eau. Ne rien donner à boire si la victime est inconsciente.

DOMINIQUE DUTSCHER SAS

Ne pas faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets aigus: Inhalation: mal de tête , nausées , étourdissements mm. À des concentrations élevées / les cas graves: inconscience .
Ingestion: mêmes symptômes que l'inhalation. Contact avec la peau: Dégraissant. Peut être absorbé par la peau en une vaste / contact prolongé.
Contact avec la peau: Provoque une irritation cutanée
Ögonkontakt: : Irritant pour les yeux.

Symptômes et effets différés: Même que pour les symptômes aigus.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autres informations: Données insuffisantes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié: En cas d'incendie, utiliser une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée.

Moyen d'extinction inapproprié: Données insuffisantes.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion: Les vapeurs de solvants peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie: Utiliser un appareil à adduction d'air si le produit est impliqué dans un feu. Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés ou refroidis avec de l'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas respirer les vapeurs. Porter des gants de protection, et, en cas de risque d'éclaboussures, également des lunettes de protection/masque facial. Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Interdiction de fumer et d'utiliser une flamme ouverte ou d'autres sources d'inflammation. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Surveiller le risque d'inflammation et d'explosion.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher l'entrée du déversement dans les cours d'eau ou les égouts et la contamination de la terre ou la végétation. Si cette opération est impossible, immédiatement prévenir la police et les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage: Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale. Nettoyer la zone avec de l'eau. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Autres instructions: Voir la section 7. Voir la section 8. Voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

DOMINIQUE DUTSCHER SAS

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation	Voir la section 8 pour les équipements de protection appropriés. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée est requise. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit. Empêcher la formation d'électricité statique et d'étincelles. Éliminer toute source d'ignition. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Risque d'une concentration de vapeur au niveau du sol et dans les zones basses.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage	Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit bien ventilé. Protéger contre la chaleur et la lumière directe du soleil. Pour le stockage de grandes quantités de produits, il convient de respecter la législation nationale relative à la conservation des liquides inflammables, etc. Tenir à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Conditions de conservation sécurisée

Mesures techniques et conditons de stockage	Pour le stockage de grandes quantités de produits, il convient de respecter la législation nationale relative à la conservation des liquides inflammables, etc.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Nom du composant	Identification	Valeur	Année
Xylène	N° CAS: 1330-20-7 N° CE: 215-535-7 N° index: 601-022-00-9 Synonymes: Xylènes, isomères mixtes, purs	8 heures: 50 ppm 8 heures: 221 mg/m3 15 min.: 100 ppm 15 min.: 442 mg/m3 H	2008
Ethylbenzène	N° CAS: 100-41-4 N° CE: 202-849-4 N° index: 601-023-00-4 Synonymes: Ethylbenzène	8 heures: 20 ppm 8 heures: 88,4 mg/m3 15 min.: 100 ppm 15 min.: 442 mg/m3	2012

DNEL / PNEC des composants

Composant	Xylène
DNEL	Groupe: Travailleur Voie d'exposition: Inhalation Fréquence d'exposition: Long-terme (répété) Types d'effets: Effet systémique Valeur: 77 mg/m3
DNEL	Groupe: Travailleur Voie d'exposition: Inhalation Fréquence d'exposition: Court-terme (aigu) Types d'effets: Effet systémique Valeur: 238 mg/m3

DOMINIQUE DUTSCHER SAS

DNEL	Groupe: Travailleur Voie d'exposition: Inhalation Fréquence d'exposition: Court-terme (aigu) Types d'effets: Effet local Valeur: 289 mg/m3
DNEL	Groupe: Travailleur Voie d'exposition: Cutané Fréquence d'exposition: Long-terme (répété) Types d'effets: Effet systémique Valeur: 180 mg/kg body weight/24h
DNEL	Groupe: Consommateur Voie d'exposition: Inhalation Fréquence d'exposition: Long-terme (répété) Types d'effets: Effet systémique Valeur: 14,8 mg/m3
DNEL	Groupe: Consommateur Voie d'exposition: Cutané Fréquence d'exposition: Long-terme (répété) Types d'effets: Effet systémique Valeur: 108 mg/kg body weight/24h
DNEL	Groupe: Consommateur Voie d'exposition: Oral Fréquence d'exposition: Long-terme (répété) Types d'effets: Effet systémique Valeur: 16 mg/kg body weight/24h
PNEC	Voie d'exposition: le sol Valeur: 2,31 mg/kg
PNEC	Voie d'exposition: Sédiments d'eau de mer Valeur: 12,46 mg/kg
PNEC	Voie d'exposition: Sédiments d'eau douce Valeur: 12,46 mg/kg
PNEC	Voie d'exposition: Eau de mer Valeur: 0,327 mg/L
PNEC	Voie d'exposition: Eau douce Valeur: 0,327 mg/L
Composant	Ethylbenzène
DNEL	Groupe: Travailleur Voie d'exposition: Inhalation Fréquence d'exposition: Long-terme (répété) Types d'effets: Effet systémique Valeur: 77 mg/m3
DNEL	Groupe: Travailleur Voie d'exposition: Inhalation Fréquence d'exposition: Court-terme (aigu) Types d'effets: Effet local Valeur: 293 mg/m3
DNEL	Groupe: Travailleur Voie d'exposition: Cutané Fréquence d'exposition: Long-terme (répété) Types d'effets: Effet systémique Valeur: 180 mg/kg body weight/24h
DNEL	Groupe: Consommateur Voie d'exposition: Inhalation Fréquence d'exposition: Long-terme (répété) Types d'effets: Effet systémique

DOMINIQUE DUTSCHER SAS

	Valeur: 15 mg/m3
DNEL	Groupe: Consommateur Voie d'exposition: Oral Fréquence d'exposition: Long-terme (répété) Types d'effets: Effet systémique Valeur: 1,6 mg/kg body weight/24h
PNEC	Voie d'exposition: Eau douce Valeur: 0,1 mg/L
PNEC	Voie d'exposition: Eau de mer Valeur: 0,01 mg/L
PNEC	Voie d'exposition: Sédiments d'eau douce Valeur: 13,7 mg/kg
PNEC	Voie d'exposition: Sédiments d'eau de mer Valeur: 1,37 mg/kg
PNEC	Voie d'exposition: le sol Valeur: 2,68 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle	Endroit bien ventilé. Travailler dans une hotte. Utiliser des mesures d'ingénierie pour réduire la contamination de l'air au niveau d'exposition permis. Des installations de lavage oculaire et des douches d'urgence doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

Signalisation de sécurité



Protection respiratoire

Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante : Suivre les règlements les normes européennes EN 149. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination dans l'air dépasse le niveau acceptable.

Protection des mains

Protection des mains	Porter des gants de protection. Skyddshandskar enligt Europeisk standard EN 374.
Matériaux appropriés	Protection > 8 heures: Alcool polyvinylique (PVA). Caoutchouc Viton (fluoré). Matériau multi-couches (ex : 4H, Saranex).

Protection des yeux / duvisage

Protection des yeux	Il est recommandé de porter des lunettes de protection et un masque facial. Bouteille contenant de l'eau claire pour les yeux.

Protection de la peau

Protection de la peau (autre que celle des mains)	Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau.

Hygiène / Environnement

Mesures d'hygiène spécifiques	Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés et laver soigneusement la peau à l'eau et au savon après l'achèvement du travail.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide incolore. Visqueux.
Couleur	Incolore.
Odeur	Aromatique. Douceâtre.
Seuil olfactif	Valeur: 20-40 ppm

DOMINIQUE DUTSCHER SAS

Commentaires, pH (en tant que tel)	Données insuffisantes.
Commentaires, pH (solution aqueuse)	Données insuffisantes.
Commentaires, Point / intervalle de fusion	Données insuffisantes.
Point d'ébullition	Valeur: 137-143 °C
Point d'éclair	Valeur: > 23 °C
Commentaires, Taux d'évaporation	Données insuffisantes.
Limite d'explosibilité inférieure avec unité de mesure	1 vol%
Limite d'explosibilité supérieure avec unité de mesure	8 vol%
Pression de vapeur	Valeur: ~ 1 kPa Température d'essai: = 20 °C
Commentaires, Densité de vapeur	Aucunes informations notées.
Densité	Valeur: 943 kg/m3 Température d'essai: 21 °C
Solubilité dans l'eau	175 mg/L
Commentaires, Coefficient de partage : n-octanol / eau	Données insuffisantes.
Combustion spontanée	Valeur: > 500 °C
Commentaires, Température de décomposition	Données insuffisantes.
Viscosité	Valeur: = 412 mm2/s Température d'essai: = 40 °C
Commentaires, Viscosité	Kinematisk viskositet.

9.2. Autres informations

Autres propriétés physiques et chimiques

Commentaires	Données insuffisantes.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Le produit peut réagir violemment avec: Halogènes. Oxydants forts.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Éviter l'exposition aux températures élevées ou à la lumière solaire. Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter	Eviter le contact avec des substances oxydantes. Peuvent être nocifs les surfaces peintes, les graisses de protection et d'étanchéité, les matériaux en caoutchouc et synthétiques. Oxydants forts. Acides forts. Hydrocarbures - halogénées.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

DOMINIQUE DUTSCHER SAS

Données toxicologiques des composants

Composant	Xylène
DL50 oral	Valeur: > 2000 mg/kg Espèces d'animaux de laboratoire: Råtta
Autres informations toxicologiques sur le composant	ETA (Cutanée) 1100 mg/kg ETA (Inhalation) 4500 ppmV (gaz) ETA (Inhalation) 11,0 mg/l (vapeurs) ETA (Inhalation) 1,50 mg/l (poussière/brouillard)
Effets CMR	Cancérogénicité: Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes démontrées.
Composant	Ethylbenzène
Effets CMR	Cancérogénicité: CIRC Centre international de recherche sur le cancer. Groupe 2B. Peut-être cancérogène pour l'homme.

Autres informations concernant les risques de santé

Généralités	L'exposition prolongée et répétée aux solvants pendant une longue periode peuvent entraîner des problèmes de la santé permanents. Peut provoquer des dommages au foie et/ou aux reins. La substance est absorbée par: les intestins , les poumons , de la peau .

Effets aigus potentiels

Inhalation	Nocif par inhalation. Les vapeurs ont un effet assoupissant et peuvent entraîner des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Les vapeurs peuvent irriter l'appareil respiratoire ou les poumons.
Contact avec la peau	Effet irritant et dégraissant. Un contact prolongé ou fréquent peut entraîner des rougeurs, du prurit et de l'eczéma/fissuration.
Contact avec les yeux	Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes. Risque de lésions de la cornée.
Ingestion	Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements. Peut causer les mêmes symptômes que l'inhalation.

Les effets retardés / exposition répétée

Effets chroniques	L'inhalation prolongée et fréquente de concentrations élevées de vapeurs peut entraîner des lésions permanentes du système nerveux, y compris du cerveau. Risque de lésions des reins.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	Données insuffisantes.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Données insuffisantes.

Cancérogène, Mutagène ou Reprotoxique

Cancérogénicité	Données insuffisantes.
Mutagénicité	Données insuffisantes.
Toxicité pour la reproduction	Données insuffisantes.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité	Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

Données toxicologiques des composants

Composant	Xylène
Toxicité aquatique aiguë, poissons	Valeur: = 2-11 mg/L Méthode de contrôle: LC50 Espèces: Roccus saxatilis

DOMINIQUE DUTSCHER SAS

	Durée: 96h
Toxicité aquatique aiguë, algues	Valeur: = 3-5 mg/L Méthode de contrôle: IC50 Espèces: Selenastrum sp. Durée: 72h
Toxicité aquatique aiguë, daphnies	Valeur: = 1-5 mg/L Méthode de contrôle: EC50 Espèces: Daphnia magna Durée: 48h
Mobilité, description	Mobilité, description: Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau.
Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Bioaccumulation	Ne se bio-accumule pas.
Dégradabilité, coefficient	Valeur: 2,77-3,15
Résultat de l'évaluation PBT du composant	Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.
Autres effets négatifs	Données insuffisantes.
Composant	Ethylbenzène
Toxicité aquatique aiguë, poissons	Valeur: = 12,1 mg/L Méthode de contrôle: LC50 Durée: 96h
Toxicité aquatique aiguë, algues	Valeur: = 438 mg/L Méthode de contrôle: IC50 Durée: 72h
Toxicité aquatique aiguë, daphnies	Valeur: = 1,8-2,4 mg/L Méthode de contrôle: EC50 Espèces: D. Magna Durée: 48h
Mobilité, description	Mobilité, description: Le produit est insoluble dans l'eau.
Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Dégradabilité, coefficient	Valeur: 3,5
Résultat de l'évaluation PBT du composant	Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Données insuffisantes.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	Données insuffisantes.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Données insuffisantes.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Resultats d'analyse des PBT (persistant, bio-accumulable et toxique)	Données insuffisantes.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes / remarques	Données insuffisantes.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Préciser les méthodes d'élimination appropriées	Confirmer les méthodes d'élimination auprès de l'ingénieur de l'environnement et d'après les normes locales.
Réglementation en vigueur concernant les déchets	SFS 2011:927

DOMINIQUE DUTSCHER SAS

Produit classé déchet dangereux	Oui
Emballage classé déchet dangereux	Oui
Code de déchets CED	CED: 160506 produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire CED: 180106 produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses CED: 180205 produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses CED: 20 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS) Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

ADR / RID / ADN	1866
RID	1866
IMDG	1866
ICAO/IATA	1866

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR	RÉSINE EN SOLUTION
RID	RÉSINE EN SOLUTION
IMDG	RESIN SOLUTION
ICAO/IATA	RESIN SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR / RID / ADN	3
RID	3
IMDG	3
ICAO/IATA	3

14.4. Groupe d'emballage

ADR	III
RID	III
IMDG	III
ICAO/IATA	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Remarque	Pas pertinent.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-E, S-E

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Nom du Produit	-

Autres informations utiles.

Autres informations utiles.	Pas pertinent.
Risque n°	30

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

DOMINIQUE DUTSCHER SAS

Législation et réglementation	Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Règlement (UE) N o 453/2012 de la Commission, annexe I. Règlement (CE) n° 1272/2008 du parlement européen et du conseil tel que modifié. Décret n° 2010-323 du 23 mars 2010 relatif à la prévention des risques résultant de l'usage des générateurs d'aérosol. Référence sur les liquides inflammables.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une enquête sur la sécurité chimique a été menée	Non

SECTION 16: Autres informations

Notes du fournisseur	Ersätter säkerhetsdatablad med versionsdatum: 14.04.2015
CLP Classification	Flam. Liq. 3; H226; Acute tox. 4; H312; Skin Irrit. 2; H315; Acute tox. 4; H332; STOT RE2; H373;
Liste des phrases R pertinentes (visées aux sections 2 et 3).	R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau. R10 Inflammable. R38 Irritant pour la peau.
Liste des mentions H (de danger) pertinentes (visées aux sections 2 et 3).	H332 Nocif par inhalation. H315 Provoque une irritation cutanée. H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée H312 Nocif par contact cutané.
Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité	C&L Inventory database. Directive du Conseil européen 1272/2008. Les données de fabricant.
Informations ajoutées, supprimées ou modifiées	Modification des sections : 2, 3, 4, 6, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 15
Version	3
Responsable de fiche de données de sécurité	Histolab Products AB
Préparée par	Malin Häger

DOMINIQUE DUTSCHER SAS